

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers semestriels non audités – 2015
Pour la période close le 30 juin 2015



Next Edge Bio-Tech Plus Fund
États financiers semestriels non audités
30 juin 2015

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière 2

États de la situation financière..... 3

État du résultat global 4

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 5

Tableau des flux de trésorerie 6

Inventaire du portefeuille..... 7

Notes des états financiers 11

Renseignements généraux..... 27

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

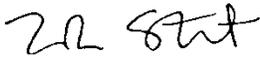
Responsabilité de la direction de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34») publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 31 août 2015

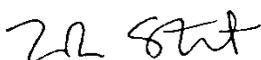
Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de la situation financière (non audité)

Aux	Note	30 juin	31 décembre
		2015	2014
		\$ CA	\$ CA
ACTIF			
Actifs courants			
Placements			
Actions		3 853 570	-
Options achetées		119 340	-
Trésorerie		819 677	10
Souscriptions à recevoir		10 000	-
Dividendes à recevoir		560	-
		4 803 147	10
PASSIF			
Passifs courants			
Options vendues		82 003	-
Rachats à payer		18 920	-
Montant à payer à l'achat de placements		81 832	-
Frais de gestion et de rendement à payer		157	-
Charges à payer		12 179	-
		195 091	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		4 608 056	10
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		20 320	10
Catégorie A1 ¹		3 248 952	-
Catégorie F ¹		65 484	-
Catégorie F1 ¹		1 273 300	-
		4 608 056	10
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A		2 002	1
Catégorie A1 ¹		306 120	-
Catégorie F ¹		6 176	-
Catégorie F1 ¹		119 477	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		10,15	10,00
Catégorie A1 ¹		10,61	-
Catégorie F ¹		10,60	-
Catégorie F1 ¹		10,66	-

1) La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

État du résultat global (non audité)

Pour la période close le	Note	30 juin 2015 \$ CA
Produits		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		157
Dividendes		2 779
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		(7 264)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Perte nette réalisée à la vente de placements		(8 545)
Variation nette de la plus-value latente sur les placements		294 962
Profits nets sur placements		286 417
Total des produits (montant net)		282 089
Charges		
	9	
Frais de gestion	10	164
Frais de rendement		76
Frais d'administration		8 705
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		4 779
Honoraires d'audit		8 325
Droits de garde		6 250
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	131
Taxe de vente harmonisée		4 052
Retenues d'impôt		125
Coûts de transaction		23 932
Total des charges		56 539
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		225 550
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A ¹		(1 712)
Catégorie A1 ²		177 837
Catégorie F ²		2 484
Catégorie F1 ²		46 941
		225 550
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A ¹		(1,04)
Catégorie A1 ²		0,65
Catégorie F ²		0,99
Catégorie F1 ²		0,66
Nombre moyen de parts en circulation		
Catégorie A ¹		1 640
Catégorie A1 ²		274 877
Catégorie F ²		2 501
Catégorie F1 ²		70 720

1) La part d'ouverture de catégorie A détenue par le gestionnaire a été annulée le 13 février 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.

2) La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour la période close le	Note	30 juin 2015 \$ CA
Catégorie A¹		
Au début de la période		10
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		(1 712)
Produit de l'émission de parts		136 098
Contrepartie versée pour le rachat de parts		(114 076)
À la fin de la période		20 320
Catégorie A1²		
Au début de la période		-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		177 837
Produit de l'émission de parts ²		3 255 468
Contrepartie versée pour le rachat de parts		(184 353)
À la fin de la période		3 248 952
Catégorie F²		
Au début de la période		-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		2 484
Produit de l'émission de parts ²		63 000
À la fin de la période		65 484
Catégorie F1²		
Au début de la période		-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		46 941
Produit de l'émission de parts ²		1 226 359
À la fin de la période		1 273 300

- 1) La part d'ouverture de catégorie A détenue par le gestionnaire a été annulée le 13 février 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.
- 2) La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Tableau des flux de trésorerie (non audité)

	2015
	\$ CA
Pour la période close le 30 juin	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	225 550
Ajustements afin de rapprocher l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	
Produit de la vente de placements	1 779 849
Achat de placements	(5 302 507)
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	7 264
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(294 962)
Perte nette réalisée à la vente de placements	8 545
Augmentation des dividendes à recevoir	(560)
Augmentation des autres créditeurs et des charges à payer	12 336
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 564 485)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	4 670 925
Montant versé au rachat de parts rachetables	(279 509)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 391 436
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(7 264)
Augmentation nette de la trésorerie	826 931
Trésorerie au début de la période	10
Trésorerie à la fin de la période	819 677
La trésorerie comprend :	
Fonds en banque	819 677
Intérêts reçus	157
Dividendes reçus	2 094

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Inventaire du portefeuille (non audité)
Au 30 juin 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (86,2 %)		
	Actions canadiennes (28,4 %)		
	Biotechnologie (5,7 %)		
1 333 333	Amorfix Life Sciences Limited - reçus de souscription	40 000	36 444
50 000	Immunovaccine Inc.	36 230	46 500
200 000	Replicel Life Sciences Inc. - parts	62 000	112 291
15 000	Transition Therapeutics Inc.	64 653	38 250
30 000	Sophiris Bio Inc.	38 534	29 591
		241 417	263 076
	Services et matériel de soins de santé (7,4 %)		
14 000	Extendicare Inc.	100 330	105 980
4 500	Novadaq Technologies Inc.	71 673	68 490
130 000	Theralase Technologies Inc.	56 923	40 300
337 000	Theralase Technologies Inc. - bons de souscription	15 000	27 537
36 000	TSO3 Inc.	47 413	51 120
110 000	Zecotek Photonics, Inc.	46 550	47 300
		337 889	340 727
	Produits pharmaceutiques (1,3 %)		
8 000	BioSyent Inc.	60 574	58 799
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (14,0 %)		
9 000	Aptose Biosciences Inc.	58 981	57 600
17 000	Aurinia Pharmaceuticals Inc.	79 156	63 580
60 000	Bellus Health Inc.	70 169	67 500
6 000	Cardiome Pharma Corporation	69 117	69 720
8 500	Cipher Pharmaceuticals Inc.	108 020	90 695
375 000	Diamedica Inc. - actions temporairement inaccessibles	37 500	41 250
30 000	Medicure Inc.	68 436	76 200
280 000	Microbix Biosystems Inc.	164 550	130 200
10 000	QLT Inc.	46 333	51 500
		702 262	648 245
	Total des actions canadiennes	1 342 142	1 310 847
	Actions américaines (49,5 %)		
	Biotechnologie (23,2 %)		
23 000	Brainstorm Cell Therapeutics Inc.	118 893	103 539
7 000	Fate Therapeutics Inc.	52 644	56 477
3 800	Halozyme Therapeutics Inc.	68 561	106 998
325	Intercept Pharmaceuticals Inc.	100 012	97 854
3 000	KemPharm Inc.	45 026	68 723
700	Medivation Inc.	110 238	99 686
428 571	Portage Biotech Inc. - actions temporairement inaccessibles	75 297	149 641

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
Au 30 juin 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
2 500	Sarepta Therapeutics Inc.	40 709	94 741
3 500	Theravance Biopharma Incorporated	67 414	56 826
2 500	Theravance Inc.	51 600	56 334
600	Ultragenyx Pharmaceutical Inc.	46 830	76 609
2 400	Zafgen Inc.	102 856	103 522
		880 080	1 070 950
	Énergie - sources de remplacement (1,7 %)		
20 000	Solazyme Inc.	70 411	78 312
	Services et matériel de soins de santé (0,7 %)		
13 000	TearLab Corporation	37 338	31 330
	Produits pharmaceutiques (19,9 %)		
1 200	Acadia Pharmaceuticals Inc.	52 385	62 669
3 500	Amicus Therapeutics Inc.	37 583	61 758
7 000	Aquinox Pharmaceuticals Inc.	80 494	60 579
9 500	Conatus Pharmaceuticals, Inc.	71 507	61 010
5 000	Concert Pharmaceuticals Inc.	92 409	92 840
3 400	FibroGen Inc.	97 063	99 636
9 000	Inotek Pharmaceuticals Corporation	64 229	54 993
1 600	Intra-Cellular Therapies Inc.	47 204	63 747
1 500	Portola Pharmaceuticals Inc.	66 584	85 202
5 000	Raptor Pharmaceuticals Corporation	65 224	98 451
3 500	Supernus Pharmaceuticals Inc.	41 288	74 110
10 000	Synergy Pharmaceuticals Inc.	42 105	103 127
		758 075	918 122
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (2,8 %)		
30 000	CTI BioPharma Corporation	82 762	72 949
4 000	Xenon Pharmaceuticals Inc.	82 976	57 512
		165 738	130 461
	Fonds négociés en Bourse (FNB)/Actions (1,2 %)		
1 500	ProShares Ultrashort Nasdaq Biotechnology - FNB	59 716	53 721
	Total des actions américaines	1 971 358	2 282 896
	Actions internationales (5,7 %)		
	Biotechnologie (3,0 %)		
3 000	NeuroDerm Limited	48 022	57 425
2 400	uniQure N.V.	80 620	80 806
		128 642	138 231

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
Au 30 juin 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Services et matériel de soins de santé (1,1 %)		
3 500	ReWalk Robotics Limited	65 552	48 621
	Produits pharmaceutiques (1,6 %)		
22 000	BioLineRx Limited - CAAÉ	59 383	72 975
	Total des actions internationales	253 577	259 827
	Total des actions	3 567 077	3 853 570
	Options (2,6 %)		
	Options achetées (se reporter aux informations sur les options)	97 192	119 340
	Total des positions acheteur	3 664 269	3 972 910
	Positions vendeur (-1,8 %)		
	Options vendues (se reporter aux informations sur les options)	(59 186)	(82 003)
	Total des positions vendeur	(59 186)	(82 003)
	Coûts de transaction	(9 138)	
	Total du portefeuille de placements et des options (84,4 %)	3 595 945	3 890 907
	Autres actifs nets (15,6 %)		717 149
	Total de l'actif net (100 %)		4 608 056

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
Au 30 juin 2015

Informations sur les options

Participation sous-jacente	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Acorda Therapeutics	D'achat	25	31	Juillet 2015	6 799	11 847
Medivation Inc.	D'achat	5	125	Juillet 2015	1 235	499
iShares Nasdaq Biotechnology Index Fund	De vente	100	350	Août 2015	77 985	102 255
CurrencyShares Canada	D'achat	100	82	Septembre 2015	11 173	4 739
Total des options achetées					97 192	119 340
Acadia Pharmaceuticals Inc.	D'achat vendue	(6)	45	Juillet 2015	(550)	(299)
Amicus Therapeutics Inc.	D'achat vendue	(35)	13	Juillet 2015	(2 436)	(5 674)
Halozyme Therapeutics Inc.	D'achat vendue	(30)	22	Juillet 2015	(2 173)	(4 414)
Portola Pharmaceuticals Inc.	D'achat vendue	(8)	45	Juillet 2015	(888)	(1 995)
Raptor Pharmaceuticals Corporation	D'achat vendue	(20)	15	Juillet 2015	(2 174)	(2 694)
Sarepta Therapeutics Inc.	D'achat vendue	(23)	30	Juillet 2015	(6 128)	(5 593)
Supernus Pharmaceuticals Inc.	D'achat vendue	(25)	17	Juillet 2015	(2 272)	(1 715)
Synergy Pharmaceuticals Inc.	D'achat vendue	(50)	9	Juillet 2015	(4 824)	(4 053)
Ultragenyx Pharmaceutical Inc.	D'achat vendue	(2)	105	Juillet 2015	(1 036)	(1 047)
Ultragenyx Pharmaceutical Inc.	D'achat vendue	(4)	100	Juillet 2015	(2 841)	(3 392)
iShares Nasdaq Biotechnology Index Fund	De vente vendue	(100)	325	Août 2015	(33 864)	(51 127)
Total des options vendues					(59 186)	(82 003)
Total des options					38 006	37 337

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité)

30 juin 2015

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. Le 1^{er} décembre 2014, une part d'ouverture de catégorie A a été émise au gestionnaire. Cette part d'ouverture a été par la suite annulée le 13 février 2015 et la première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015. La première émission des parts de catégorie A1, F et F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). L'agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation du Fonds est Citigroup Fund Services Canada Inc. Le dépositaire du Fonds est la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le siège social du Fonds est situé au 1 Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario), Canada.

Les états financiers semestriels ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 31 août 2015.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34») publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et les passifs dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les titres non cotés sont évalués chaque jour ouvrable selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans l'état de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalent à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation de la plus-value (moins-value) latente» à l'état du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option vendue ou achetée expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net (perte nette) réalisé(e)» à l'état du résultat global.

Dépréciation des actifs financiers

Chaque date de clôture, le Fonds vérifie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses actifs financiers au coût amorti. Si une telle indication existe, le Fonds comptabilise une perte de valeur, qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur afférentes à des actifs financiers au coût amorti sont reprises dans une période ultérieure si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus («valeur liquidative par part»).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts ordinaires («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés. Les produits tirés du prêt de titres sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés et s'accumulent sur une base hebdomadaire.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie, aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets» et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés sous les postes «Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur le placement» dans l'état du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie de parts sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

Imposition

Le Fonds prévoit répondre à la définition de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 8, Impôts sur le revenu.

3. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

IFRS 9, Instruments financiers - Classement et évaluation

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, réunissant ainsi les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 présente une approche logique et unique de classement et d'évaluation pour les actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour les gérer ainsi que les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. De cette approche découle un modèle prospectif portant sur les pertes de crédit attendues qui entraînera une comptabilisation en temps opportun des pertes sur prêts et qui s'appliquera à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation. En outre, l'IFRS 9 élimine la volatilité du résultat net causée par les variations du risque de crédit des passifs choisis pour être évalués à la juste valeur, de sorte que les profits attribuables à la détérioration du risque de crédit propre à une entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés dans le résultat net. L'IFRS 9 inclut aussi un modèle de comptabilité de couverture amélioré visant un meilleur lien entre les caractéristiques économiques de la gestion des risques et son traitement comptable. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est permise. De plus, les variations du risque de crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée sans toutefois avoir à modifier la comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon les cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est déterminée par le gestionnaire selon les données les plus récentes disponibles. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change).

Gestion du risque

Les gestionnaires du Fonds visent à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Les gestionnaires de portefeuille se concentrent sur les sociétés qui en sont aux étapes finales du développement clinique ou au début de la commercialisation et qui respectent certains critères exclusifs précis et dont les données ont fait l'objet d'analyses examinées par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Les actions dans lesquelles le Fonds investit ont tendance à présenter une

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

plus grande probabilité de hausse et sont généralement plus volatiles que celles qui sont comprises dans les indices susmentionnées. Les gestionnaires de portefeuille du Fonds utilisent la stratégie de placement axée sur les extrêmes, selon laquelle une pondération importante est accordée aux placements à risques et à rendement élevés (lesquels ont été examinés attentivement et considérés avec beaucoup de prudence au moyen d'un processus exclusif) et aux placements extrêmement sécuritaires (trésorerie). La politique du Fonds consiste à détenir de 15 % à 20 % de son actif en trésorerie. Au 30 juin 2015, la valeur liquidative en trésorerie était de 17,8 %. Le Fonds utilise également des dérivés pour couvrir le risque de baisse de l'ensemble du secteur et ses positions les plus importantes (se reporter à l'Inventaire du portefeuille).

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Actions américaines	50,0 %	-
Actions canadiennes	29,7 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,8 %	-
Actions internationales	3,9 %	-
Options sur indice boursier	2,2 %	(1,1) %
Options sur devises	0,1 %	-
Options sur actions	0,3 %	(0,7) %

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Biotechnologie	33,1 %	-
Produits pharmaceutiques	22,8 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,8 %	-
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	16,9 %	-
Services et matériel de soins de santé	9,1 %	-
Énergie - sources de remplacement	1,7 %	-
Options sur indice boursier (biotechnologie)	2,2 %	(1,1) %
Options sur devises	0,1 %	-
Options sur actions (produits pharmaceutiques et biotechnologie)	0,3 %	(0,7) %

Au 31 décembre 2014, le Fonds détenait la totalité de son portefeuille en trésorerie.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'Inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit de chaque Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent de chaque Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. La cote de crédit d'une contrepartie d'un instrument dérivé est présentée dans l'Inventaire du portefeuille ou dans les notes des états financiers propres au Fonds à la rubrique Risque lié aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds, le cas échéant. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à maintenir au moins de 15 % à 20 % de son actif en trésorerie et la majeure partie des placements résiduels de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché). Pour la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014, la totalité de l'actif du Fonds était détenue en trésorerie.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2015		Moins	
Passifs financiers	À vue	de 3 mois	Total
Rachats à payer	18 920	-	18 920
Charges à payer	81 832	12 336	94 168
Passifs dérivés	82 003	-	82 003

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les détenteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds de devises négociés en Bourse comme couverture pour réduire le risque de change.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Le tableau ci-dessous indique les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens au 30 juin 2015. Le tableau indique aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2015	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain	248 855	2 578 320	2 827 175	12 443	128 916	143 359
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5,4 %	56,0 %	61,4 %	0,3 %	2,8 %	3,1 %

Au 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait aucune monnaie étrangère et n'était pas exposé au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait aucun titre dont le taux d'intérêt fixe aurait pu exposer le Fonds au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille.

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du pourcentage du profit ou de la perte de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, et ii) à 60 % du pourcentage du profit ou de la perte de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 294 916 \$, ou 6,4 %. Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière selon la hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 - les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 - une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont inobservables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2015, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière figuraient dans la hiérarchie de la juste valeur comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Actions	3 455 078	398 492	-	3 853 570
Options achetées	119 340	-	-	119 340
Options vendues	(82 003)	-	-	(82 003)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer à l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS PAR CATÉGORIE

Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Notes des états financiers (non audité) (suite)
30 juin 2015

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds classés par catégorie au 30 juin 2015 :

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 853 570	-	3 853 570
Options achetées	119 340	-	-	119 340
Trésorerie	-	-	819 677	819 677
Souscriptions à recevoir	-	-	10 000	10 000
Dividendes à recevoir	-	-	560	560
Total	119 340	3 853 570	830 237	4 803 147

Passif	Passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Options vendues	82 003	-	-	82 003
Charges à payer	-	-	12 179	12 179
Frais de gestion à payer	-	-	71	71
Frais de rendement à payer	-	-	86	86
Rachats à payer	-	-	18 920	18 920
Montant à payer à l'achat de placements	-	-	81 832	81 832
Total	82 003	-	113 088	195 091

Next Edge Bio-Tech Plus Fund
Notes des états financiers (non audité) (suite)
30 juin 2015

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour les périodes respectives.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements et les options	(144 056)	135 511	(8 545)
Variation de la plus-value latente sur les placements	304	294 658	294 962
Total	(143 752)	430 169	286 417

7. PARTS RACHETABLES

Au 30 juin 2015 et pour le semestre clos à cette date, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. Les parts pouvaient être achetées selon l'option de la commission de souscription initiale ou selon l'option fondée sur les frais. La catégorie de parts choisie a eu une incidence sur les frais que devait verser l'investisseur, les frais de gestion payables par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories avaient les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais étaient différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pouvait être différente en raison des frais et des charges attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours de la période close le 30 juin 2015 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour la période close le 30 juin **2015**

Catégorie A

Solde au début de la période	-
Parts émises contre espèces	13 854
Parts rachetées	(11 852)
Solde à la fin de la période	2 002

Class A1¹

Solde au début de la période	-
Parts émises contre espèces	324 127
Parts rachetées	(18 007)
Solde à la fin de la période	306 120

Catégorie F¹

Solde au début de la période	-
Parts émises contre espèces	6 176
Solde à la fin de la période	6 176

Catégorie F1¹

Solde au début de la période	-
Parts émises contre espèces	119 477
Solde à la fin de la période	119 477

1) La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

8. IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»), et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu à la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune perte en capital ni autre qu'en capital aux fins fiscales.

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2015

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés à l'état du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour la période close le 30 juin 2015, les «accords de paiement indirect», dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ne s'appliquaient pas aux commissions et aux coûts de transaction du Fonds.

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9, Frais et charges d'exploitation). Le total des frais de gestion et de rendement pour le semestre clos le 30 juin 2015 s'est élevé à 240 \$ et est présenté dans l'état du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 157 \$ au 30 juin 2015 (néant au 31 décembre 2014) sont présentés dans les états de la situation financière.

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2015, présentée dans l'état du résultat global, s'est élevée à 131 \$ et était composée uniquement de frais fixes. Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, aucun montant n'était à payer à l'égard de la rémunération des membres du comité d'examen indépendant.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Citigroup Fund Services Canada Inc.
5900 Hurontario Street, bureau 100
Mississauga (Ontario) L5R 0E8

DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon
320 Bay Street
Toronto (Ontario) M5H 4A6

COURTIER

BMO Marchés des Capitaux - Services de courtage primaire
100 King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.
222 Bay Street, P.O. Box 251
Toronto (Ontario) M5K 1J7

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com